

Jacques BEAULNE, *Droit des fiducies*, 2^e éd., coll. Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2005, 464 pages, ISBN 2-89127-747-3

Charles CAZA, *Loi sur les normes du travail. Législation, jurisprudence et doctrine*, coll. Alter Ego, 6^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 869 pages, ISBN 2-89127-760-0

Marc-André LECHASSEUR, *Le zonage en droit québécois*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 385 pages, ISBN 2-89127-745-7

Ingride ROY, *Vers un droit de participation des minorités à la vie de l'État ?*, coll. Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 460 pages, ISBN 2-89127-757-0

Pierre VERGE, Gilles TRUDEAU et Guylaine VALLÉE, *Le droit du travail par ses sources*, Montréal, Les Éditions Thémis, 2006, 520 pages, ISBN-13 : 978-2-89400-217-9, ISBN-10 : 2-89400-217-3

Anca Carpinisan, Sara Ulmer et Guylaine Loranger

Volume 38, numéro 1, 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027052ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027052ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Carpinisan, A., Ulmer, S. & Loranger, G. (2008). Compte rendu de [Jacques BEAULNE, *Droit des fiducies*, 2^e éd., coll. Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2005, 464 pages, ISBN 2-89127-747-3 / Charles CAZA, *Loi sur les normes du travail. Législation, jurisprudence et doctrine*, coll. Alter Ego, 6^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 869 pages, ISBN 2-89127-760-0 / Marc-André LECHASSEUR, *Le zonage en droit québécois*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 385 pages, ISBN 2-89127-745-7 / Ingride ROY, *Vers un droit de participation des minorités à la vie de l'État ?*, coll. Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 460 pages, ISBN 2-89127-757-0 / Pierre VERGE, Gilles TRUDEAU et Guylaine VALLÉE, *Le droit du travail par ses sources*, Montréal, Les Éditions Thémis, 2006, 520 pages, ISBN-13 : 978-2-89400-217-9, ISBN-10 : 2-89400-217-3]. *Revue générale de droit*, 38(1), 203–209. <https://doi.org/10.7202/1027052ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

NOTULES

Jacques BEAULNE, *Droit des fiducies*, 2^e éd., coll. Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2005, 464 pages, ISBN 2-89127-747-3.

En 1999, l'édition précédente de ce livre s'est vue décerné le premier prix dans la catégorie « Monographie » lors du concours juridique de la Fondation du Barreau du Québec. Le professeur Beaulne nous propose maintenant une deuxième édition de cet ouvrage. Cette publication comprend une mise à jour des références jurisprudentielles au 1^{er} août 2005 et des références doctrinales au 1^{er} mars 2004. Outre l'introduction, le contenu de cette monographie se répartit en quatre grandes parties. Aussi, la plupart des sujets abordés dans le cadre du présent ouvrage suivent l'ordre du chapitre « De la fiducie » du *Code civil du Québec*.

En introduction, l'auteur présente l'objet du livre qui est « de situer la fiducie dans son nouveau cadre et présenter l'ensemble des règles qui lui sont dorénavant applicables ». Il propose également un bref rappel historique de l'évolution du droit des fiducies au Québec et expose les circonstances qui ont mené à une réforme de règles juridiques qui l'encadrent.

La première partie de l'ouvrage, qui s'intitule « La place de la fiducie dans l'ordonnement juridique du Québec », compare à plusieurs niveaux l'institution fiduciaire du *Code civil du Québec* à celle du *Code civil du Bas Canada*. À titre d'exemple, soulignons le deuxième chapitre de cette section qui examine, dans l'ordre, le rôle que jouait la common law dans la fiducie du C.c.B.C. et son rôle dans la fiducie du C.c.Q.

Dans la deuxième partie, « La création et la vie de la fiducie », on s'intéresse en premier lieu aux quatre éléments constitutifs de la fiducie qui sont : « la constitution d'un patrimoine », « la transmission de biens par le constituant à ce patrimoine », « la détention des biens par le fiduciaire » et « l'affectation des biens à une fin permise par la loi ». En deuxième lieu, on aborde la constitution d'une fiducie et en troisième lieu on traite de l'augmentation du patrimoine fiduciaire, notamment de sa raison d'être et des effets qu'elle entraîne.

La troisième partie de l'ouvrage, qui a pour titre « L'administration de la fiducie », se divise en trois chapitres. Le premier analyse les fonctions et obligations du fiduciaire et le deuxième chapitre

se concentre sur les règles encadrant l'exercice de l'administration fiduciaire. Le troisième chapitre, quant à lui, aborde les mesures de contrôle de l'administration fiduciaire qui se regroupent en deux catégories : les mesures dites « techniques » (la garantie, l'inventaire et la reddition de compte) et les mécanismes de surveillance. Finalement, la dernière partie de l'ouvrage traite des modifications à la fiducie, notamment de celles apportées à l'affectation fiduciaire et à l'administration fiduciaire. Dans cette partie, on s'intéresse aussi à la question de l'extinction de la fiducie.

On peut aussi retrouver à la fin du livre une bibliographie générale, une table de la jurisprudence, une table de la législation et un index analytique. Aussi, tout au long de l'ouvrage, on peut observer un grand nombre d'exemples pratiques qui seront sûrement grandement appréciés par les avocats et les notaires. De plus, un étudiant qui n'a pas suivi de cours en droit des fiducies mais qui souhaiterait se familiariser avec ce domaine pourra le faire par l'entremise de cet ouvrage. Toutefois, il devra garder à l'esprit que ce livre, qui est aussi complet et détaillé qu'un cours en droit des fiducies, en exigera une lecture et une étude approfondies afin de bien comprendre les notions qui y sont discutées. En effet, à moins d'être un érudit du domaine, cette remarquable monographie est loin d'être une lecture de chevet.

Anca Carpinisan

Étudiante à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Charles CAZA, *Loi sur les normes du travail. Législation, jurisprudence et doctrine*, coll. *Alter Ego*, 6^e éd., Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 869 pages, ISBN 2-89127-760-0.

La cinquième édition de l'outil de référence qu'est *Loi sur les normes du travail. Législation, jurisprudence et doctrine*, a été publiée en 2005. Moins de deux ans plus tard, la collection *Alter Ego* propose une sixième édition de cet ouvrage, qui a été augmentée de près de 40 pages.

En avant-propos, l'auteur indique que cet ouvrage répertorie les décisions rendues en application de la *Loi sur les normes du travail* par le Tribunal d'arbitrage, le commissaire du travail, le Tribunal du travail, la Commission des relations du travail et les tribunaux supérieurs. Plusieurs décisions qui n'ont pas encore été publiées ont aussi été considérées.

Tout comme l'édition précédente, cet ouvrage se compose d'une version intégrale dans les deux langues officielles de la *Loi sur les normes du travail* et des Règlements adoptés en vertu de cette loi, dont le *Règlement sur les normes du travail*. Dans cette édition également, les dispositions de ce dernier règlement ainsi que de la Loi ont été annotées avec des références pertinentes à la doctrine et des résumés concis de la jurisprudence appropriée à chaque article. L'ouvrage contient en outre un plan du volume, une table des abréviations, une table de la jurisprudence et une table de la doctrine. Un index de la *Loi sur les normes du travail* complète le tout.

Il est à noter que la jurisprudence est à jour au 1^{er} mars 2005 pour les décisions provenant des tribunaux administratifs, de la Cour du Québec, ainsi que de la Cour supérieure et au 1^{er} juin 2005 pour les décisions rendues par la Cour d'appel. En raison de son style clair et schématisé, rendant ainsi l'information facilement accessible, cet ouvrage est d'une grande utilité, non seulement pour les juristes et les étudiants en droit du travail, mais également pour les salariés et employeurs du Québec dont les droits et obligations en matière de relations de travail sont assujettis à cette loi.

Anca Carpinisan

Étudiante à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Marc-André LECHASSEUR, *Le zonage en droit québécois*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 385 pages, ISBN 2-89127-745-7.

Depuis l'adoption de la *Loi sur l'aménagement de l'urbanisme* en 1979, qui réitère les aspects applicables de la *Loi sur les cités et villes* et du *Code municipal du Québec*, le zonage au Québec évolue à un rythme effarant. L'auteur, un avocat spécialisé dans la matière, tente de retracer l'évolution et de présenter les lignes directrices jurisprudentielles qui ont influencé le développement du droit de l'aménagement sur le territoire québécois. Le livre s'adresse principalement aux juristes, mais la population générale pourra s'y référer pour

perfectionner ses connaissances en ce domaine qui, depuis 1980, a été la cause de plusieurs litiges.

Après une préface écrite par Lorne Giroux, juge à la Cour d'appel du Québec, et une courte introduction sur l'importance du domaine et comment le livre abordera la matière, l'auteur présente 12 sujets qui permettent de cerner les nuances inhérentes à la question. Il débute en présentant l'origine du pouvoir de zoner et en survolant l'historique nord-américain, mais il s'attarde principalement sur la facette québécoise. Ensuite, il examine les aspects du zonage en traitant de la réglementation, son opération juridique, les prohibitions, le rezonage parcellaire et les droits acquis. Finalement, il commente le contrôle judiciaire des décisions municipales et son intérêt pour les citoyens.

Avant la table de jurisprudence, la bibliographie et l'index analytique, il y a trois annexes contenant des renseignements essentiels pour comprendre les notions abordées dans l'ouvrage. La première annexe trace l'évolution de la législation et des dispositions particulières. Les articles applicables sont énumérés chronologiquement avec leur date d'entrée en vigueur. La deuxième présente l'évolution de l'article 113 de la *Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme*. Ses multiples versions sont reprises intégralement pour permettre de suivre les changements législatifs. La troisième, quant à elle, présente les principales dispositions législatives qui influencent un règlement de zonage. Étant donné que les

articles des lois pertinentes sont recopiés textuellement, cette partie remplace la table de législation habituelle. Avec l'ajout des annexes, l'auteur rejoint tous les aspects du zonage québécois.

Avec *Le zonage en droit québécois*, Marc-André LeChasseur présente un ouvrage de référence complet qui récapitule l'évolution et explore les recoins du droit de l'aménagement.

Sara Ulmer

Étudiante à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Ingride ROY, *Vers un droit de participation des minorités à la vie de l'État?*, coll. Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2006, 460 pages, ISBN 2-89127-757-0.

La situation des minorités doit être réglementée par la communauté internationale et par les États, puisqu'elle est susceptible de causer des conflits à l'intérieur des territoires. Voilà le sujet abordé par la thèse de doctorat d'Ingride Roy, qui s'adresse principalement aux juristes préoccupés par le droit international. Malgré la spécialité du sujet, les profanes du droit pourront aussi y trouver leur compte, s'ils se réfèrent aux livres mentionnés dans les renvois, étant donné que même les concepts les plus simples comprennent de nombreux facteurs politiques complexes.

Dans sa thèse, l'auteure regarde initialement le traitement des minorités dans divers pays en

donnant des exemples concrets pour illustrer son argumentation. Ensuite, elle aborde les solutions apportées à ces problèmes par la communauté internationale et par les nations concernées. Par exemple, dans la Constitution belge, il y a deux asymétries qui permettent à chaque communauté ou région — francophone et néerlandophone — d'exercer certaines compétences sur un territoire délimité. Enfin, l'auteure donne des recommandations qui, selon elle, pourront permettre aux minorités de se trouver sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens, telles que le partage de pouvoirs entre le gouvernement et les minorités ou l'intégration des minorités au sein des institutions de l'État.

À la fin de l'ouvrage, on trouve une liste exhaustive d'outils de recherche comprenant une bibliographie, une table de constitutions et législations nationales, une table de jurisprudence et un index analytique. De plus, chacun d'eux est subdivisé pour faciliter la recherche, ce qui donnera la chance aux intéressés d'approfondir leurs connaissances et de se référer aux ouvrages qui y sont mentionnés.

En somme, ce livre aborde une problématique complexe en se basant sur des exemples d'actualité qui permettent de dégager des solutions qui donneront l'opportunité aux minorités de participer pleinement à la vie de l'État.

Sara ULMER

Étudiante à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Pierre VERGE, Gilles TRUDEAU et Guylaine VALLÉE, *Le droit du travail par ses sources*, Montréal, Les Éditions Thémis, 2006, 520 pages, ISBN-13 : 978-2-89400-217-9, ISBN-10 : 2-89400-217-3.

L'interprétation et l'application de l'encadrement juridique du rapport salarial s'avèrent complexifiées par la diversité des règles et le partage des compétences fédéral et provincial. L'objectif de cet ouvrage de Pierre Verge, Gilles Trudeau et Guylaine Vallée est précisément de permettre une compréhension globale du domaine afin d'en simplifier l'apprentissage.

Dans cette première édition, les auteurs synthétisent le droit applicable en matière de travail salarié au Québec, à jour au 1^{er} juin 2006. Pour y parvenir, ils ont divisé l'ouvrage en deux parties : la genèse du droit du travail, suivie de l'état du droit. Dans la première, on trouve l'origine et la description des sources législatives. Il s'agit là d'un énorme défi à relever, compte tenu de l'étendue des sources et de leur interrelation. Cette énumération, accompagnée d'un bref historique, permet une meilleure compréhension de l'application et de l'interprétation des règles juridiques encadrant les rapports salariaux individuels et collectifs, de leur formation jusqu'à leur terme, expliquées en deuxième partie.

La première partie est divisée en quatre chapitres. Le chapitre I — « Les sources publiques » — est composé de trois sections. « Les sources nationales » (section

I), inclut la législation, le droit commun, l'apport de droits nationaux étrangers et les limites du pouvoir législatif, soit le partage constitutionnel et les droits fondamentaux de la personne. « Les sources internationales » (section II), définit les normes universelles élaborées par l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation des Nations Unies, de même que les normes régionales établies par les accords interaméricains de coopération dans le domaine du travail et l'Organisation des États américains, ainsi que la réception des normes internationales en droit interne. « L'État législateur » (section III) identifie les caractéristiques du droit du travail légiféré et donne un aperçu historique du rôle de l'État dans le cadre de la régulation des rapports collectifs de travail, de l'autonomie collective et de la détermination des conditions de travail.

« Les sources privées » (chapitre II), constitue la pierre angulaire de la première partie avec deux sections volumineuses et très détaillées, soit le rapport salarial et le rapport collectif. Ces deux sections élaborent respectivement les droits et obligations engendrés par la relation employé-employeur et l'incidence de la présence syndicale dans le milieu de travail. Dans la première, les auteurs détaillent la notion de salarié, suivie de son évolution législative et jurisprudentielle, puis définissent l'entreprise, le pouvoir de direction, la négociation individuelle, le contrat de travail, ainsi que l'employeur simple et complexe. La nature du rapport

collectif, les syndicats et l'autonomie collective constituent la deuxième section. Sous ces thèmes, on trouve une étude de la liberté, de la fonction et de l'institution syndicale. S'ajoutent l'identification de regroupements d'employeurs, l'encadrement légal du processus de négociation, les conventions collectives, les manifestations conflictuelles (grève, lock-out) et leurs effets.

Cette partie de l'ouvrage se termine avec l'interrelation des sources normatives (chapitre III), soit les impératifs légaux et conventionnels, et l'apport juridictionnel (chapitre IV). Dans ce dernier chapitre, les auteurs colligent « les titulaires de la fonction juridictionnelle » et les « manifestations juridictionnelles ».

Deux chapitres composent la deuxième partie de l'ouvrage : le « rapport salarial » et le « collectif de travail ». Le premier, divisé en deux sections, définit l'existence et le contenu du rapport salarié-employeur. Pour y parvenir, les auteurs définissent dans la première section la formation contractuelle, le déroulement et la terminaison de l'engagement, comprenant le principe de la liberté du travail, ses manifestations et ses restrictions. De même, sont identifiées les conséquences de l'inexécution ou de la mauvaise exécution des obligations, la modification du statut juridique, la légalité du motif de congédiement, les régimes publics de protection du revenu liés au travail, les transitions professionnelles et les politiques de l'emploi, ainsi que les régimes particuliers de représentation et de détermination des

conditions de travail, tels ceux de l'industrie de la construction.

La deuxième section (contenu du rapport salarié-employé) comprend l'identification des obligations corrélatives et les obligations de comportement du salarié et de l'employeur, tels le temps de travail, la rémunération, la détermination de la tâche à accomplir, l'obligation de loyauté, le respect de la dignité du salarié, et la protection de la santé et de la sécurité de l'employé.

Le deuxième chapitre, divisé en deux sections, résume l'aspect juridique de la vie même de l'entreprise, de la gestion du personnel et de l'organisation du travail, telle l'obligation de préavis lors d'un licenciement collectif encadrée par les articles 84.0.1 et 80.0.4 de la *Loi sur les normes du travail* (L.R.Q., c. N-1.1). La première section définit l'atténuation des effets collectifs des décisions de l'employeur, suivie des critères de répartition des ressources et du travail, tandis que la deuxième fait état du droit relatif à l'existence de l'entreprise, notamment sa configuration, et aux conséquences de l'insolvabilité de l'employeur. Les auteurs en concluent que le droit du travail est un reflet des aspects économique et social de notre société.

Les références à la jurisprudence, aux textes de doctrine et aux textes législatifs tout au long de l'ouvrage permettent un approfondissement de la matière. De plus, les références aux pages, annexées à la jurisprudence, à la bibliographie et à l'index de la

législation présentée par article de loi, donnent l'occasion de consulter l'ouvrage par concept.

La bibliographie se distingue par son volume et sa diversité, comprenant des documents électroniques et des sites Internet. La table des matières très détaillée et l'index analytique permettent de retrouver rapidement un sujet particulier.

Avec cet ouvrage, Pierre Verge, Gilles Trudeau et Guylaine

Vallée nous offrent une synthèse du droit du travail salarié, qui s'impose par son originalité et sa spécificité. Il se révèle un outil d'apprentissage inestimable pour comprendre dans son ensemble un domaine du droit des plus complexes pour les futurs juristes.

Guylaine Loranger
Étudiante à la Faculté
de droit de l'Université
d'Ottawa